EN BREF

dans le four à peinture d'une carrosserie à Bussy. Un pro-

blème technique est à l'origine du sinistre, indique la Police cantonale fribourgeoise. Le

souci technique s'est produit

lors d'un contrôle de révision

qui avait lieu le matin même, provoquant une surchauffe qui

a enflammé les filtres du four.

immédiatement réussi à étein-

locaux. Aucune des personnes

présentes n'a été incommodée

par les fumées. La route canto-

Les sapeurs-pompiers ont

dre l'incendie et ont mis en

place une ventilation des

DÉBUT D'INCENDIE DANS UNE CARROSSERIE BUSSY Un incendie s'est déclaré hier vers 8 heures



Un bol d'air pour les festivals

AVENCHES • Au terme d'un débat houleux, le législatif a accepté l'abolition de l'impôt sur les spectacles. Un soutien salué par Rock Oz'Arènes, Avenches Opéra et Aventicum Musical Parade.

CHANTAL ROULEAU

C'est une véritable victoire pour les festivals avenchois. Les manifestations n'auront désormais plus à payer l'impôt de 8% sur les billets d'entrée. «Cela fait tellement longtemps qu'on le demande. Nous sommes ravis», se réjouit Edouard Ryser, président d'Avenches Opéra. Pour la première fois, les trois principaux festivals de la cité romaine -Rock Oz'Arènes, Avenches Opéra et Aventicum Musical Parade ont fait front commun pour obtenir la suppression de l'impôt sur le divertissement, mandatant une étude pour motiver leur demande. Celle-ci avait démontré que pendant l'été 2012, la région avait bénéficié d'un apport financier de huit millions de francs, découlant de la présence des trois festivals («La Liberté» du 12 octobre). Leur détermination a porté ses fruits: le Législatif avenchois a accepté jeudi soir lors du Conseil communal la suppression de cet impôt.

Cette décision a été prise au terme d'un long débat affrontant principalement la gauche et la droite. «La commune va perdre la maîtrise de ces manifestations», a plaidé Fabien Aeby (s). «Cet argent est dû aux Avenchois qui prêtent leur ville, leurs arènes et doivent subir les nuisances. Nous soutenons les manifestations lorsqu'elles en ont besoin.»

La commune apportait en effet une aide financière aux manifestations en leur accordant une garantie de déficit - celle-ci a été refusée cette année à Rock

Oz'Arènes - et en fournissant gratuitement certaines prestations. En cas d'année déficitaire, la commune diminuait le montant de la taxe à payer. L'abolition de la taxe amène donc la suppression de cette garantie, qui n'était pas accordée de façon égale à toutes les manifestations.

En contrepartie de l'abandon de l'impôt, la commune demande que les trois festivals paient un forfait pour une partie des prestations actuellement non facturées. Le montant du forfait reste encore à négocier mais devrait se situer entre 85 000 et 125 000 francs pour l'ensemble des trois festivals.

«Respect aux Avenchois»

«Jamais les manifestations n'ont montré leur reconnaissance pour les prestations non facturées», accuse Ingrid Freymond (s). «Respect avant tout aux Avenchois qui aiment ou pas ces événements.» Et son collègue de parti Pierrick Matthey (s) de renchérir: «On devrait veiller au bien-être des citoyens au lieu de s'inquiéter de l'image de la ville.»

L'ensemble de l'exécutif a soutenu les organisateurs de spectacles, qui doivent de plus en plus lutter pour leur survie. «Nous devons appuyer les festivals», a plaidé le syndic Daniel Trolliet. «Ces manifestations font vivre la ville. Soyons lucides. Elles sont un plus pour Avenches.» La suppression a été acceptée par 16 conseillers contre 10 et quatre abstentions. Le taux d'impôt actuel de 68% a quant à lui été maintenu.



Cette abolition soulagera Avenches Opéra, dont le bilan financier est morose. A. WICHT-A

«On ne pensait pas que la droite serait aussi massivement favorable», commente Michel Doleires, directeur d'Avenches Tourisme et fondateur de l'Aventicum Musical Parade, un grand sourire aux lèvres à l'issue de l'assemblée. «Nous sommes très contents. On aurait pris un coup si la suppression de la taxe avait été refusée.» Son enthousiasme est partagé par ses collègues des deux autres festivals. «Nous avons souvent été critiqués», re-

marque Charlotte Carrel, directrice de Rock Oz.' «Notre manifestation n'était pas forcément appréciée à sa juste valeur. Avoir le soutien de la ville représente beaucoup pour nous. Cela remonte le moral.» I

nale a été fermée durant 45 minutes et une déviation par Cugy a été mise en place. LE BÂTIMENT DE LA DENT-DE-LYS À L'ENQUÊTE

LES PACCOTS La démolition et la reconstruction du bâtiment du restaurant de la Dentde-Lys, aux Paccots («LL» du 30 mars 2012), sont mis à l'enquête depuis hier. Ce projet à près de 13 millions de fr. prévoit la construction de 28 logements (de 2,5 pièces à 5,5 pièces), d'un parking ainsi que 600 m² de surfaces commerciales (alimentation, tea-room et trois locaux à louer ou à vendre). «Un beau projet», commente l'entrepreneur Gilbert Coquoz, l'un des copropriétaires avec Gérard et Marcel Vauthey. Il espère que les travaux pourront commencer le printemps prochain et qu'ils seront terminés dans la seconde partie de 2014. Durant cette période, l'épicerie actuelle sera transférée dans un container. TB

ZONE SPORTIVE RACCORDÉE AU THERMORÉSEAU

Le Législatif avenchois a également accepté jeudi soir d'accorder un crédit de 650 000 francs pour raccorder la zone sportive et la halle 1 au Thermoréseau. Une étude sera en outre faite pour équiper le toit de la halle 1 et celui des bâtiments de la zone sportive avec des panneaux solaires. Autre problème discuté: celui des nuisances et des déprédations dans les

rues, lors des discos organisées au théâtre par les sociétés de jeunesse. «Nous voulons lutter contre l'abus d'alcool chez les jeunes et protéger les citoyens de la ville, mais on ne veut pas empêcher les jeunes de se réunir», a souligné le syndic. Différentes solutions sont à l'étude. Par exemple, trouver un nouveau local ou donner des autorisations au cas par cas. CR

PAYERNE

Une centaine de musulmans sont venus prier à la salle paroissiale protestante

MAUD TORNARE

Une centaine de musulmans se sont réunis hier matin à Payerne dans la salle de paroisse protestante. C'est la première fois que les musulmans de la région se retrouvaient pour prier dans le chef-lieu broyard. Cette communauté religieuse est toujours à la recherche d'un lieu de culte permanent à Payerne. L'Eglise réformée leur a prêté la salle à l'occasion de l'Aïd, la plus importante fête de l'islam, soit l'équivalent de Noël chez les

Le culte a débuté vers 7 h 45 avec la prière du matin et s'est poursuivi, une heure plus tard, avec celle de l'Aïd. Assis sur un grand tapis vert, les fidèles - en très grande majorité des hommes puisque seules six femmes étaient présentes - ont écouté les paroles en albanais et en arabe de l'imam Avdullah Thaqi, venu de Lausanne. Incantations chantées, prières et prêches ont rythmé l'office religieux qui s'est déroulé devant une assemblée composée à 70% d'Albanais mais aussi de Somaliens, de Tunisiens et de Turcs. Les fidèles venaient de Payerne et des villages avoisinants. Laurent Zumstein, pasteur et coordinateur régional, Luc de Raemy, curé modérateur à Payerne, ainsi que l'agent pastoral Dominique



C'est la première fois que les musulmans se réunissaient à Payerne pour prier. La salle paroissiale leur a été prêtée à l'occasion de l'Aïd, la plus importante fête de l'islam. VINCENT MURITH

Voinçon ont également assisté à la prière.

L'office religieux a été l'occasion pour l'imam d'évoquer le projet de mosquée à Payerne. Le religieux a demandé aux musulmans de la région d'être patients dans leur recherche d'un lieu de culte. «C'est un travail de dialogue et de conciliation», a-t-il déclaré tout en rappelant qu'il avait fallu huit ans pour ouvrir une mosquée à Lausanne. Président de l'association culturelle musulmane de Payerne, Mehdi Shahini a encouragé ses frères et sœurs de religion à se mobiliser pour le projet de mosquée. «Les deux paroisses nous soutiennent mais on n'a pas reçu beaucoup de soutien chez les musulmans. Nous avons besoin de l'aide de tout le monde».

A Payerne, les musulmans sont au nombre de 1200 et représentent 13% de la population. Il y a un an, la municipalité avait refusé d'octroyer un permis de construire pour une mosquée à la rue de la Blancherie, estimant que son implantation n'était pas compatible avec la zone villas.

L'association s'est alors mise en quête d'un autre lieu, une recherche qui est restée sans succès jusqu'à maintenant.

Secrétaire de l'association, Ekrem Azemi s'est réjoui du succès remporté par la prière d'hier, qui était organisée dans un esprit d'ouverture. «Notre volonté est d'aller vers l'autre afin que les gens puissent découvrir nos traditions.» A la sortie, certains regrettaient toutefois que la prière ne se soit pas déroulée dans la langue de Molière.

«Pour nous les jeunes qui sommes nés ici, c'est logique que la prière soit en français. C'est aussi le meilleur moyen de montrer aux gens qu'on est intégré», estime Adrion Kryeziu, un jeune Albanais de 19 ans qui habite Payerne. «J'aime cette ville. C'est important pour nous tous de pouvoir venir à pied pour prier ici au lieu de devoir prendre la voiture pour aller à Lausanne ou à Fribourg», poursuit-il.

L'agent pastoral Dominique Voinçon parle lui d'une dynamique de paix et d'amitié entre les différentes communautés religieuses de la région payernoise. Pour favoriser ce dialogue, catholiques, protestants et musulmans organisent aujourd'hui dès 18 h 30 un repas en commun dans la salle paroissiale de l'Eglise réformée. I



CHIÉTRES L'association du poste d'aiguillage reçoit un prix

La Société suisse pour la protection des biens culturels (SSPBC) a remis hier son prix d'encouragement 2012 accompagné d'un chèque de 2000 francs à l'Association du poste d'aiguillage de Chiètres (Verein Stellwerk Kerzers en allemand). Constituée en 2004, l'année où l'aiguillage de la gare de Chiètres a été automatisé, l'association a pour but de conserver et de mettre en valeur ce patrimoine historique. Il s'agit du poste d'aiguillage mécanique le plus ancien exploité par les CFF - depuis 1896, soit durant 108 ans. «C'est une grande satisfaction et un honneur d'avoir été choisi pour recevoir ce prix», se réjouit Beat Winterberger, président de l'association et chef d'équipe à la gare de Morat. Sept ans, 2800 heures de tra-

100 000 francs – financés par les CFF, le canton et de nom-

breux sponsors - ont été nécessaires pour remettre à neuf le poste d'aiguillage et le bâtiment qui l'abrite. Forte d'une centaine de membres, l'association peut compter sur une dizaine de bénévoles pour assurer son entretien. «Une fois par mois, on se relaie pour faire fonctionner les manivelles, sinon le mécanisme s'enraye», explique Beat Winterberger. A l'avenir, l'association envisage de remettre en marche les signaux électroniques de voie. «Cela va nous occuper durant des années mais on est content. On s'amuse comme des gamins», confie le chef de gare qui aime faire partager sa passion au public. En sept ans, l'association a fait découvrir le poste d'aiguillage à plus de 4200 visiteurs. MT/ALDO ELLENA

> Le poste d'aiguillage peut être visité sur demande en s'inscrivant sur le site www.stellwerk-kerzers.ch